

DOCUMENTATION DES DONNÉES SUR LES ARBRES VIVANTS POINT PEUPLERAIE - CAMPAGNE 2006

Sommaire des données

<i>IDP</i> : identifiant du point d'inventaire.....	2
<i>A</i> : identifiant de l'arbre	2
<i>VEGET</i> : état de végétation	2
<i>ESPAR</i> : espèce arborée	2
<i>CLON</i> : clone ou cultivar de peuplier	2
<i>ORI</i> : origine de l'arbre	2
<i>C13</i> : circonférence à 1,30 m (cm).....	3
<i>HTOT</i> : hauteur totale (m)	3
<i>Q1, Q2, Q3</i> : taux de qualité 1, 2 et 3 // <i>R</i> : taux de rebut	3
<i>LFSD</i> : longueur de fût sans défaut (m).....	3
<i>V</i> : volume de l'arbre (donnée calculée).....	4
<i>W</i> : coefficient de pondération de l'arbre (donnée calculée).....	4

Préambule

Sur les points peupleraie, les peupliers recensables vivants sur pied sont sélectionnés soit selon un dispositif spécifique de sélection des arbres appuyé sur les lignes de plantation, uniquement lorsque le point d'inventaire tombe dans une maille de la plantation, soit sur une placette circulaire unique de 9 m de rayon centrée sur le point d'inventaire. Le dispositif spécifique de sélection consiste à estimer le nombre de peupliers manquants sur les 9 emplacements (de peupliers initialement plantés) les plus proches du point d'inventaire, et à mesurer les 4 peupliers vivants sur pied les plus proches. Ce dispositif de sélection permet de pondérer plus précisément le poids (la probabilité de sélection) des peupliers dans des plantations à grand espacement.

Tous les arbres recensables des autres espèces, et tous les peupliers recensables dans une configuration différente, sont sélectionnés sur une placette circulaire de 9 m de rayon centrée sur le point d'inventaire.

Sur chaque point d'inventaire de 0 à n arbres ont été levés, par application stricte du dispositif de sélection des arbres.
Sur chaque point peupleraie, environ 5 arbres en moyenne sont inventoriés, dont trois quarts de peupliers.

Liste exhaustive des données brutes

Sauf précision contraire, toutes les données brutes listées sont des données collectées sur le terrain.

Pour toutes les variables qualitatives, la liste des modalités est fournie soit dans le texte, lorsque le nombre des modalités est limité, soit dans une table de correspondance séparée rassemblant toutes les modalités (codes + libellés + définitions) de toutes les données qualitatives d'une campagne annuelle.

IDP : identifiant du point d'inventaire

IDP est le numéro d'identifiant unique de chaque point d'inventaire.

IDP permet de faire des jointures avec les autres tables thématiques de données d'une même campagne annuelle d'inventaire.

A : identifiant de l'arbre

A est le numéro identifiant unique de chaque arbre inventorié.

VEGET : état de végétation

VEGET est une donnée qui caractérise globalement l'état de l'arbre observé par rapport au peuplement en croissance.

VEGET permet de distinguer les arbres vivants sur pied, des arbres morts sur pied et des arbres chablis.

Par conséquent, dans le présent fichier rassemblant des arbres vivants, VEGET ne prend que la valeur 0.

0	Arbre vivant sur pied	Arbre sur pied présentant un signe de vie à 1,30 m ou au-dessus
---	-----------------------	---

ESPAR : espèce arborée

ESPAR est l'espèce végétale de l'arbre.

Liste des modalités

147 espèces arborées forestières : liste exhaustive des modalités dans les tables de correspondance des campagnes annuelles.

CLON : clone ou cultivar de peuplier

CLON est le clone ou le regroupement de clone auquel appartient le peuplier cultivé (ou le rejet de peuplier cultivé) observé.

Conditions d'application

CLON n'est renseigné que pour les peupliers qui ne sont pas issus de rejet (ORI = 1).

Liste des modalités

0	Mélange	Autres clones ou clones mélangés ou clones non identifiés
1	Robusta	Clone euraméricain de sexe mâle obtenu par hybridation de <i>Populus deltoides angulata</i> * <i>Populus nigra plantierensis</i> très sensible au vent et à l'excès d'eau mais résistant à la sécheresse
2	I214	Clone euraméricain de sexe femelle à fort phototropisme s'inclinant facilement sous le vent et redoutant les excès d'eau et les gelées précoces
D	Deltoïde	Dont clones "onda" "lux" "harvard" "alcinde"
E	Autre euraméricain	Dont clones "ghoy" "blanc du poitou" "virginie" "dorskamp" "serotina" "luisa avanzo" "i45-51" "regenere" "tardif de champagne" "gelrica" "flevo" "cima" "bellini"
I	Interaméricain	Dont clones "beaupre" "unal" "boelare" "donk" "hunnegem" "raspalje" "barn"
T	Trichocarpa	Dont clones "trichobel" "columbia river" "fritzi-pauley" (ou "sp-126") "blom"

ORI : origine de l'arbre

ORI caractérise le 'mode de reproduction' ayant donné naissance à l'arbre.

Liste des modalités

0	Issu de rejet	Arbre provenant d'un rejet de souche ou d'un drageon
1	Issu de semence	Arbre provenant de la germination d'une graine ou du développement d'une bouture (semis ou plant)

C13 : circonférence à 1,30 m (cm)

C13 est la circonférence mesurée en centimètres avec un ruban souple à 1,30 mètre au-dessus du niveau de base.
C13 est exprimé en **centimètres** dans la table de données.

HTOT : hauteur totale (m)

HTOT est la hauteur totale de l'arbre mesurée en décimètres depuis le niveau de base jusqu'à l'extrémité du bourgeon terminal.
HTOT est exprimé en **mètres** dans la table de données.

Q1, Q2, Q3 : taux de qualité 1, 2 et 3 // R : taux de rebut

Q1, Q2, Q3 et R sont des catégories de qualités de bois, établies en fonction de l'utilisation techniquement possible et économiquement souhaitable du bois, et non en fonction de son utilisation réelle selon les usages locaux.

On estime la répartition du volume de l'arbre (surbilles comprises) en dixièmes, dans chaque catégorie d'utilisation, en fonction de la qualité présumée du bois (et par conséquent on a : $Q1 + Q2 + Q3 + R = 10$).

Q1, Q2, Q3 et R sont exprimés en **dixièmes** dans la table de données.

Conditions d'application

L'estimation de la qualité des bois est réalisée sur tous les peupliers, y compris les peupliers de dimension petit bois.
Néanmoins, dans cette catégorie, les qualités Q1 et Q2 sont pratiquement absentes par application des définitions.
L'estimation de la qualité des bois n'est pas réalisée sur les autres essences que le peuplier.

Liste et définition des modalités

Catégories	Diamètre fin bout minimal	Longueur minimale	Critères requis
Q1 (déroutage, ébénisterie, menuiserie fine)	Découpe marchande 20 cm	2 m	- Bille de pied, ou très belle surbille de tige, droite et sans défauts apparents (gélivures, fibre torse, cassure) - Bois sain - Maximum de nœuds admis par mètre linéaire : <ul style="list-style-type: none"> • Pin maritime : 4 nœuds sains et adhérents de $\varnothing < 20$ mm ou 2 de $\varnothing < 25$ mm • Autres espèces : 2 nœuds de l'une ou l'autre catégorie : <ul style="list-style-type: none"> * nœuds sains et adhérents de $\varnothing < 20$ mm * nœuds noirs et non adhérents de $\varnothing < 10$ mm (donc 2 nœuds sains ou 2 nœuds noirs ou 1 nœud sain + 1 nœud noir)
Q2 (Autres sciages, menuiserie courante, charpente, caisserie, coffrage, traverses)	Découpe marchande 20 cm	2 m	- Parties de bille et surbille de tige (suffisamment rectilignes) qui répondent aux dimensions ci-contre et qui ne sont pas classées en 1. - Bois sain et sans défauts apparents (gélivure, cassure) interdisant sa mise en œuvre
Q3 (Industrie, chauffage)	Découpe terminale tige (7 cm ou plus)	Pas de limitation sauf surbilles : 1 m	- Tout ou partie de la tige (bille + surbille) non classé en 1 ou 2 - Bois sain
R (Rebut)	Pas de limitation		- Bois pourri, piqué, déchiqueté, inutilisable même pour du chauffage.

LFSD : longueur de fût sans défaut (m)

LFSD est la longueur mesurée en mètres (arrondie) de la partie du fût sans aucun défaut apparent du type : branche, broussin, fibre torse, gélivure, courbure, méplats, brogne, irrégularité de l'écorce, etc. Cette longueur correspond aux parties de la tige aptes à produire des débits de choix (déroutage).

LFSD est exprimé en **mètres** dans la table de données.

Conditions d'application

L'estimation de la longueur de fût sans défaut n'est réalisée que sur les peupliers âgés de plus de 10 ans.

V : volume de l'arbre (donnée calculée)

Le volume de l'arbre est obtenu par application de tarifs de cubage IFN à deux entrées (C13 et HTOT).

Le volume calculé par tarif prend en compte la tige principale jusqu'à la découpe bois fort (découpe fin bout de 7 cm).

Le volume calculé est un volume réfacté (le volume de rebut n'est pas compté dans le volume de l'arbre), et non actualisé (les effets de la tempête Klaus en 2009 dans le sud-ouest ne sont pas pris en compte).

Le volume « bois fort » est exprimé en **mètres cube** arrondi à 10^{-3} dans la table de données.

W : coefficient de pondération de l'arbre (donnée calculée)

W correspond au poids de l'arbre à l'hectare.

W prend en compte dans son calcul :

- 1- la surface du dispositif de sélection de l'arbre (disque de rayon 6, 9 ou 15 mètres selon la classe de dimension) ;
- 2- les règles de simplification mises en œuvre
- 3- la proximité à la limite (rectification de la probabilité de tirage des arbres en bordure).

W est exprimé **sans unité** arrondi à 10^{-2} dans la table des données.